



DECISION

Décision n°:
GB/ASM/AG/2024/ 69

Contrat avec le
L'association Productions
grand angle

Senlis fait son théâtre 2024

Nous, Maire de la Ville de Senlis,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 5 juillet 2020, portant sur la délégation consentie par le Conseil Municipal à Madame le Maire en vertu des articles L 2122-21, L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature à Madame Marie-Christine Robert, 1^{er} Adjoint au Maire, n°221 en date du 30 septembre 2020,

Considérant la nécessité de passer des conventions et contrats dans le cadre de la programmation de « Senlis fait son théâtre 2024 »,

DECIDONS :

Article 1 : la passation d'un contrat avec l'association Productions grand angle, représentée par Laure GONTARD, Présidente, sise 18 rue de Domrémy 75013 Paris, SIRET : 424 935 690 00067, dans le cadre de la programmation de « Senlis fait son théâtre 2024 ».

Article 2 : Ce contrat est passé pour 2 représentations d'une lecture-concert intitulée « Lecture olympique » (30 min), le dimanche 7 avril 2024, à 14h30 au musée de la Vènerie et à 15h30 dans le parc du château royal.

Article 3 : Conformément au contrat, la ville versera la somme de 1200 € net sur présentation d'une facture, et prendra en charge le repas pour 3 personnes le midi des représentations.

Article 4 : L'ampliation de la présente décision sera adressée à la Sous-Préfecture de Senlis, la Trésorerie Municipale et l'Intéressé qui dispose d'un délai de deux mois, à compter de la présente notification, pour saisir le Tribunal Administratif par courrier 14 Rue Lemerchier 80000 AMIENS, ou par l'application informatique télérécourse citoyen accessible via le site www.telerecours.fr.

Fait à Senlis, le 18 MARS 2024




Marie-Christine ROBERT
1^{er} Adjoint délégué aux Affaires Culturelles
et à la Communication

Cette décision a été,
Reçue en Ss-Préfecture le : 18 MARS 2024
Notifiée à l'intéressé le : 18 MARS 2024
Publiée sur le site internet de la collectivité le :

18 MARS 2024